

BOÎTE À OUTILS : LA MÉDIATION CULTURELLE

1. Qu'est-ce que la médiation culturelle ?

La médiation culturelle désigne un processus axé sur l'échange et la rencontre entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques. Elle met en place des moyens d'accompagnement, de création et d'intervention destinés à l'épanouissement culturel local. L'objectif est de favoriser la diversité des formes d'expression et de participation à la vie culturelle de Cowansville. Il vise ultimement à faire de chacun un acteur culturel dans son lieu d'attachement.



2. Qui sont les intervenants ?

Le rôle du médiateur culturel est de favoriser les liens entre les citoyens et le processus de création ou les réalisations artistiques. Selon les projets, il se fera informateur, accompagnateur, pédagogue, etc. Son travail s'adapte à la spécificité des publics et le contexte artistique, culturel ou social. Les intervenants possibles sont :

- Les artistes professionnels, à titre de médiateurs principaux
- Les animateurs spécialisés en médiation culturelle
- D'autres professionnels du milieu culturel : metteurs en scène, commissaire d'exposition, etc.
- Les enseignants
- Les éducateurs de la petite enfance
- Des personnes-ressources spécialisées : technicien, intervenant social ou psychosocial, organisateur communautaire, etc.



3. Quels milieux sont concernés ?

La médiation culturelle est destinée à toutes les disciplines artistiques et citoyens issus de divers champs sociaux : culturel, scolaire, communautaire, monde des affaires, municipal, de santé, carcéral ou autres. Les intervenants sont invités à adapter leurs formes de relations avec le public et les milieux abordés à intégrer plus largement la dimension culturelle dans leurs champs d'activités respectifs.



- La médiation avec les jeunes et l'école : petite enfance, enfants, adolescents, jeunes adultes, CPE, école primaire et secondaire, école aux adultes.
- Le développement culturel et le territoire : ville, village, quartier, espace public, etc.
- La médiation en milieu de la santé : CHSLD, hôpital, etc.
- La culture et la vie communautaire : Centre d'action bénévole, maison des jeunes, etc.

Des enjeux vont émerger selon les milieux et leur particularité, par exemple : l'éducation artistique, l'inclusion sociale, l'éducation populaire, l'ancrage local dans les communautés, le développement territorial, etc.

4. Quelles sont les différentes approches en médiation culturelle ?

Les différentes approches permettent l'accès aux arts et à la culture pour le plus grand nombre, et encouragent la participation des citoyens à la vie culturelle. Les approches suivantes résument bien l'intention de la médiation culturelle :

- Un contact direct et personnalisé entre publics, artistes, intervenants et formes d'expression culturelle : rencontres-discussion, ateliers, créations collectives, visites guidées, etc.
- Une considération de la diversité des publics, de leurs savoirs et de leurs capacités.
- Une mise en œuvre de moyens d'accompagnement adaptés aux différents groupes sociaux : âge, situation sociale, modes de vie, valeurs, traditions, handicaps, etc.
- Une expérimentation de formes de participation culturelle qui renouvellent la transmission et l'échange entre milieux culturels, artistiques et citoyens.
- Une valorisation des partenariats.

5. Quelles formes peut prendre la médiation culturelle ?

Les projets de médiation culturelle prennent de multiples formes et offrent une diversité de pratiques : co-création artistique, rencontre-discussion avec les professionnels du milieu et atelier de découverte ou d'initiation. La médiation culturelle se penche sur les moments de création, de diffusion ou de réception. Elle sensibilise à la transmission et facilite l'expression et la participation des citoyens. Quelques exemples de types d'intervention utilisés :

- Les activités d'animation pédagogique ;
- Les ateliers d'initiation et de création
- Les activités d'accompagnement ;
- Les rencontres-discussions ;
- Les invitations à une sortie culturelle ;
- La promotion de l'offre culturelle ;
- La diffusion d'un événement ou d'une œuvre artistique.



6. Dépôt d'un projet de médiation culturelle

Nom et résumé du projet

Le résumé doit être bref et comporter un maximum de 100 mots.

Points essentiels	Informations
Titre	Faites ressortir le thème du projet, l'univers artistique et humain abordé.
Résumé	Présentez les éléments de l'univers de votre projet : le thème exploré, le type de réalisation artistique, les participants, leurs rôles et l'environnement.

Description du projet

Afin d'assurer une meilleure compréhension, utilisez la structure suivante pour rassembler vos informations.

Points essentiels	Informations
Disciplines artistiques	Nommez la discipline et apportez les précisions nécessaires : <ul style="list-style-type: none">• Musique : classique, folk, populaire, etc.• Chant : chorale, jazz, québécoise, etc.• Danse : contemporaine, hip-hop, improvisation, Flash mob (mobilisation éclair), etc.• Arts visuels : performance, bande dessinée, peinture, sculpture, murale, etc.• Cinéma et vidéo.• Théâtre : historique, improvisation, de marionnette, monologue, etc.• Art du cirque.• Art médiatique et numérique : vidéo, captation sonore.• Littérature : conte, poésie, Haïku, roman graphique, etc.
Lieu et adresse	Désignez les lieux et adresses où les activités de médiations culturelles se réaliseront.
Durée et date de la réalisation	Indiquez le nombre de semaines ou de mois en précisant les jours pour l'ensemble du projet.
Nombre d'ateliers avec les participants	Précisez la durée des ateliers et le nombre de fois par semaine en présence avec les participants.
Temps estimé sans les participants.	Consignez le temps en journée de préparation, de suivi, de gestion, organisation représentation, exposition, montage, etc.

Objectifs du projet

Les objectifs peuvent être multiple et sur différent plan : artistique, culturel, humain, développement de la communauté. Précisez à quel(s) besoin(s) le projet répond-il?

Objectifs sur le plan :	Informations
Artistique	<p>Les objectifs sur le plan artistique peuvent être de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Expérimenter des formes de participation culturelle innovantes pour renouveler les formes de transmission culturelle.• Encourager l'échange réciproque entre milieux culturels, artistiques et citoyens.• Découvrir des propositions artistiques, culturelles ou patrimoniales, conjuguées à l'expérimentation active : animation pédagogique, initiation, atelier d'expérimentation, création, résidence d'artiste, accompagnement, discussion, sortie culturelle, diffusion, etc.• Progresser dans sa démarche artistique à l'aide de la participation citoyenne.
Culturel	<p>Les objectifs sur le plan culturel peuvent être de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'accès à la culture, la participation des citoyens à la vie artistique et culturelle de notre région et l'engagement des artistes dans leurs communautés.• Contribuer au développement culturel sur tout le territoire• Soutenir la culture de proximité et les partenariats entre les divers secteurs locaux• Mettre en place des principes du développement durable.
Humain	<p>Les objectifs sur le plan humain peuvent être de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Valoriser les projets inclusifs pour rejoindre les personnes issues de différentes communautés culturelles, les personnes vulnérables, les personnes ayant des limitations fonctionnelles, ou encore pour répondre aux besoins spécifiques d'une population, comme les enfants, les adolescents, les jeunes adultes, les adultes, les femmes, les aînés, les familles, etc.

Humain	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des interactions et des rencontres personnalisées entre publics, artistes, intervenants et formes d'expression culturelle. • Souligner la présence de diversité culturelle et la diversité des publics et mettre en valeur leurs savoirs et de leurs capacités. • Mettre en œuvre de moyens d'accompagnement adaptés aux spécificités des communautés culturelles ainsi qu'aux divers groupes sociaux : âge, situation sociale, modes de vie, systèmes de valeurs, traditions, freins socio- économiques, éloignement géographique, personnes vivant avec des limitations fonctionnelles, etc.
Développement de la communauté	<p>Les objectifs sur le plan du développement de la communauté peuvent être de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stimuler la participation de la population au développement de la culture local. • Instaurer l'engagement de communautés dans certains quartiers d'une ville. • Appuyer des pratiques participatives et ancrées dans leur milieu. • Avoir une perspective de changement impliquant un large éventail de groupes, d'artistes, d'intervenants, de publics et de citoyens qui collaborent et partagent leurs compétences. • Mettre de l'avant le développement et l'autonomisation culturels des communautés.
À quel(s) besoin(s) le projet répond-il?	<p>Ce projet peut répondre au besoin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement sur les plans personnels, collectifs ou sociaux, • Développement et d'autonomisation culturelle de communautés, • Transformation des rapports sociaux, • Production de nouvelles formes de cohésion sociale, • Développement durable, • Autre.

Les populations ciblées

Précisez quel est le public visé par le projet. Par quel(s) moyen(s) prévoyez-vous les rejoindre?
Combien de personnes sont appelées à participer?

Points essentiels	Informations
Le public visé	<p>Précisez le groupe d'âge ou le type de public :</p> <ul style="list-style-type: none">• Enfants• Adolescents• Jeunes adultes (18-30 ans)• Aînés• Familles• Tout public• Personnes ayant des limitations fonctionnelles• Personnes issues des communautés culturelles• Personnes autochtones• Personnes vulnérables ou marginalisées <p>Précisez la provenance du groupe. Par exemple : village, maison des jeunes, CPE, CHSLD, Centre d'action bénévole, etc.</p> <p>Décrivez les caractéristiques de la population ciblée par ce projet.</p> <p>Pourquoi proposez-vous ce projet à cette population en particulier ?</p>
Moyen(s) pour les rejoindre	<p>Il s'agit de nommer les actions entrevues pour rejoindre la population ciblée et les recruter. Par exemple : contact de personne-ressource du milieu, annonce dans un journal Web, rencontre avec les responsables d'organisme, etc.</p>
Nombre de participants	<p>Inscrivez le nombre de groupe et le nombre de participants par groupe.</p>

Le rôle des intervenants et interaction

Précisez le rôle des intervenants et de quelle façon le projet favorise-t-il l'interaction entre les participants ou le grand public (s'il y a lieu)?

Points essentiels	Informations
Le rôle des intervenants	<p>Identifiez les intervenants et leur fonction :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les noms des artistes et leur pratique• Les noms des intervenants et leurs fonctions dans l'organisme ou l'école <p>Nommez les actions de chacun dans le projet : la conception, l'organisation, la gestion, la recherche de financement, le recrutement, l'animation, l'interaction avec les participants, l'accompagnement, l'initiation, discussion, sortie culturelle, diffusion, etc.</p>
Interaction entre les participants ou le grand public	<p>Distinguez les interactions que va créer votre projet : rencontre entre l'artiste et les participants, échanges entre deux générations, discussion entre groupes de différents milieux, etc.</p> <p>Précisez les actions issues votre projet qui favoriseront ces interactions : discussion, écriture et lecture d'extrait, création collective, tempêtes d'idées, expositions, représentation, etc.</p>

Aptitudes requises

Spécifiez si les participants doivent avoir certaines dispositions pour faire partie de ce projet. Par exemple : aptitude physique, intellectuelle, technique, relationnelle, médicale, linguistique, artistique, etc.

Échéancier du projet

Établir un échéancier pour un projet de médiation culturelle est une étape essentielle dès les débuts du projet. Le plan de structure de l'échéancier demande d'effectuer une estimation initiale pour avoir une vue d'ensemble, mais il faut garder une certaine flexibilité et prendre en compte des possibilités de changement. Voici les éléments à considérer pour bien répartir le temps de travail lors de votre planification.

Les actions	Description
Divisez l'objectif final en tâches individuelles	La première étape consiste à diviser le projet en plusieurs étapes simples. Prenez votre objectif final et remontez jusqu'au départ pour définir les tâches individuelles qui devront être accomplies en vue d'atteindre cet objectif. Commencez par des points clés, puis définissez des moments plus précis pour chaque étape.
Considérez les types de ressources utilisées	Un facteur dont il faut tenir compte dans notre échéancier est la disponibilité des autres participants dans la planification, mais aussi de l'accessibilité de la location d'équipement ou de lieu. Il est essentiel de faire les vérifications nécessaires avant de proposer les dates.
Gardez un œil sur les tâches à réaliser	N'hésitez pas à consulter votre échéancier tout au long du projet. La vérification de la planification aide à rester près de la réalité qu'il faut mettre en œuvre pour parvenir à notre objectif.
Identifiez les relations entre les tâches	Une certaine réalité fait en sorte que chaque projet peut subir des changements. Il est nécessaire de garder en tête que les ressources et les échéanciers sont souvent des objectifs mobiles. Pour cette raison, il est important d'identifier les tâches ou les objectifs qui dépendent des autres étapes du processus. De cette façon, il est plus facile de rester conscient de l'impact d'un changement.

Évaluez le temps nécessaire pour chaque tâche	Une fois vos tâches entièrement définies, identifiez le délai prévu pour les traiter. Le fait de savoir combien de temps chaque tâche prendra aide aussi à évaluer le nombre d'étapes requises tout au long du projet. Les estimations de temps de chaque tâche permettent de mesurer la réalité d'exécution. L'indication du temps peut se définir en mois ou en semaine.
---	--

Voici quelques exemples d'actions dont vous pourriez tenir compte selon vos besoins : recherche de financement, achat des matériaux, temps de recherche et création, temps de gestion de projet, mise en place, préparation de matériel ou de lieu, location de lieu ou d'équipement, frais de transport, d'impression, rencontre préparatoire, de sensibilisation ou réunion d'organisation, visite d'atelier ou autres lieux, repérage, prise de contact, entrevue, vernissage, représentation, enregistrement, distribution, etc.

Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires doivent tenir compte des biens et services auxquels vous ferez appel pour la réalisation de votre projet de médiation culturelle. Les biens représentent les matériels pouvant être conservés. Un bien matériel est tangible puisque l'on peut le toucher, le voir, l'acheter. Par exemple, l'achat de peinture. Les services sont immatériels et doivent être consommés dans l'immédiat. Un service est une "aide" donnée à une autre personne en échange de quelque chose. Les services ne sont pas stockables et sont intangibles

Description des dépenses et montant

Lorsque vous décrierez les dépenses et les montants associés, il est nécessaire de détailler le type de dépense, les tarifs, ainsi que le nombre d'heures, etc. Voici les quatre éléments dont vous pouvez tenir compte lors de l'élaboration des prévisions budgétaires.

Éléments	Exemples
Développement du projet de médiation	Recherche et conception, honoraires, recrutement de la population.

Réalisation des activités	Honoraires des artistes, des médiateurs, des conférenciers, des collaborateurs, achat ou location de matériels et équipements, frais de sorties culturelles pour les participantes, location d'atelier de studio ou autres lieux, frais de déplacements et de livraison, frais d'installation, frais de vernissage, de représentation.
Communications	Frais de documentation, relations de presse, médias sociaux, outils de communication, frais d'impression, de diffusion.
Coordination	Coordination du projet, administration, assurance, etc.

Revenus et montant

Dans le cadre de l'appel de projets de la Ville de Cowansville, l'aide financière apportée à un projet de médiation culturelle est de 80% du montant total du budget de votre projet. Vous devez effectuer une recherche de financement par vous-même pour le 20 % restant. Vous pouvez chercher un financement public ou privé, une lettre d'appui est souvent demandée. Voici quelques exemples de type de financement pour la recherche de fond.

Type de financement	Description
Financement participatif	<p>Le financement participatif ou sociofinancement est un outil de collecte de fonds qui s'organise en activité présentielle ou sur une plateforme Internet. Il permet à un ensemble de citoyens de choisir collectivement de financer directement et de manière traçable des projets identifiés.</p> <p>Une activité-bénéfice est développée afin de générer des contributions qui dépassent les coûts de réalisation (ex.: spectacle-bénéfice, souper-bénéfice, encan, défi sportif, etc.).</p>

Mécénat	<p>Le mécénat est un dispositif mis en place afin de diversifier le financement de projets dans des domaines déterminés en autorisant pour les donateurs (entreprise ou particulier) des avantages fiscaux. Il s'agit d'un don en numéraire fait à un organisme non lucratif (association, fondation, d'utilité publique ou d'intérêt général) sans autre contrepartie que la mention du nom du mécène lors de l'exploitation de la création artistique. Les mécènes bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% du montant du don.</p> <p>Un don est une somme d'argent remise sans attente en retour. Les fondations et entreprises privées en donnent aux artistes soit pour promouvoir les arts, pour soutenir un artiste en qui elles croient, ou encore pour avoir droit à un allègement fiscal.</p>
Commandite de biens et services	<p>Une commandite est une contribution en argent ou en service donnée en échange de visibilité ou d'un service équivalent. Vous pouvez par exemple proposer à une entreprise privée de financer une partie de votre projet ou de fournir des services dans la réalisation de celui-ci en échange d'un espace publicitaire dans le programme de votre événement.</p>
Aides régionales et provinciales	<p>Le gouvernement provincial et la MRC offrent différentes aides financières pour tous types de projets. Nombreuses sont également les fondations qui participent au développement des projets artistiques.</p> <p>Régional :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pacte rural: https://mrcbm.qc.ca/fr/prural_appel.php <p>Provincial :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ) : https://www.calq.gouv.qc.ca • Ministère de la Culture et de la Communication : https://www.quebec.ca/culture/aide-financiere

Références

La médiation culturelle

<https://montreal.mediationculturelle.org>

<https://www.culturepourtous.ca>

Financement participatif

https://fr.wikipedia.org/wiki/Financement_participatif

Financement de projets artistiques en arts de la scène

<http://www.artere.qc.ca/financement>

Financement de projets artistiques

<https://www.artxterra.com/comment-peut-on-financer-nos-projets-artistiques/>



Ce document a été réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Cowansville dans le cadre de l'Entente de développement culturel de Cowansville.